



Appel de propositions pour la réalisation de vidéos afin d'honorer de grands artistes canadiens

Le Conseil des arts du Canada et l'Alliance des arts médiatiques indépendants (AAMI) s'associent de nouveau pour rendre hommage aux gagnantes et gagnants des [Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques](#).

Nous cherchons à jumeler des réalisatrices et réalisateurs du Canada avec les gagnantes et gagnants de 2019 pour créer un portrait vidéo artistique (3 minutes maximum). Nous encourageons aussi les centres de production et les réalisatrices et réalisateurs à conclure une entente sur les coûts des services et des équipements nécessaires pour réaliser ce projet.

La contribution des réalisatrices et réalisateurs mandatés pour la création de ces portraits sera reconnue de multiples façons. Les portraits vidéo seront présentés sur le site web et sur la page YouTube du Conseil. Les vidéos seront mises en valeur ou diffusées sur les médias sociaux, les sites web de partenaires et lors des événements organisés avec le Musée des beaux-arts du Canada et le Bureau du secrétaire du gouverneur général. Les réalisatrices et réalisateurs retenus ainsi que les membres de l'AAMI sont aussi encouragés à diffuser ces œuvres sur leurs sites web et leurs réseaux sociaux.

Éléments clés de cette campagne nationale, ces vidéos visent à mieux faire connaître les gagnantes et gagnants, les arts visuels, les arts médiatiques et les métiers d'art au Canada.

Chaque œuvre doit être un portrait artistique de la gagnante ou du gagnant, et la réalisatrice ou le réalisateur mandaté a le plein contrôle créatif de l'œuvre. Idéalement, le portrait célébrera les réalisations de la gagnante ou du gagnant et les répercussions de son parcours sur la vie des Canadiennes et des Canadiens.

Le Conseil se réserve le droit de diffuser les portraits vidéo à des fins promotionnelles. Les réalisatrices et réalisateurs mandatés conserveront toutefois les droits d'auteur et de propriété intellectuelle de leur œuvre. Ils pourront donc l'utiliser à des fins de promotion de leurs réalisations.

Budget (max.) : 6 500 \$

Date limite pour soumettre une proposition : le lundi 24 septembre 2018

Date limite pour poser des questions au sujet de la demande : le mercredi 12 septembre 2018

Contexte

Créés en 1999 par le Conseil des arts du Canada et le gouverneur général du Canada, ces prix sont décernés chaque année pour souligner une carrière remarquable dans les domaines suivants :

- vidéo et cinéma indépendants, audio ou nouveaux médias
- arts visuels (peinture, dessin, photographie, gravure et sculpture – y compris les installations et d'autres œuvres tridimensionnelles) ou architecture
- contribution exceptionnelle à titre bénévole ou professionnel
- métiers d'art (prix Saidye-Bronfman)

Confidentialité

La confidentialité des données et de l'information sur ce projet doit être strictement respectée; elles ne peuvent être divulguées à une tierce partie sans le consentement écrit formel du Conseil des arts du Canada.

Évaluation des propositions

Toutes les propositions seront évaluées en fonction d'une grille de « points attribués », ce qui nécessitera une analyse de la proposition dans son ensemble incluant, sans s'y limiter :

1. l'approche artistique
2. la capacité de chaque réalisateur à mener à bien le projet
3. la pertinence de la réalisatrice ou du réalisateur relativement au projet
4. les documents d'appui
5. le budget et l'échéancier

Le Conseil des arts formera un comité interne pour évaluer les demandes. Le Conseil peut, à son entière discrétion, décider quelles propositions répondent aux exigences de ce projet et déterminer quels éléments seront considérés comme pertinents pour démontrer le respect de ces exigences. De plus, le Conseil des arts se réserve le droit, à sa seule discrétion :

- de retirer l'appel de propositions à tout moment;
- de ne pas négocier avec une réalisatrice ou un réalisateur qui soumet une proposition;
- de demander des clarifications sur les renseignements fournis dans une proposition.

Les réalisatrices et réalisateurs mandatés ne peuvent pas faire d'autres demandes de financement pour ce projet aux programmes du Conseil des arts.

Des questions?

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter [Sylvain Laporte](#) au 1-800-263-5588 poste 5270 | 613 566-4414 poste 5270

Veillez fournir tous les renseignements dans **un seul** document PDF. Les propositions doivent être envoyées par courriel à Sylvain Laporte : sylvain.laporte@canadacouncil.ca

Date limite pour soumettre une proposition : le lundi 24 septembre 2018

Nous accuserons réception de toutes les propositions soumises par courriel. Si vous ne recevez aucun courriel de notre part dans les 48 heures suivant la soumission de votre proposition, veuillez contacter [Sylvain Laporte](#).

Veillez remplir ce formulaire

Date limite pour soumettre une proposition : le lundi 24 septembre 2018

| SECTION A: Profil | |
|--|---|
| Coordonnées | Nom : |
| | Adresse : |
| | Tél. : |
| | Courriel : |
| | Site web : |
| Curriculum vitae | Formation : |
| | 3-4 projets récents (indiquez votre rôle pour chaque projet : directeur, scénariste, caméraman, etc.) |
| Dossier de presse | 1-2 articles |
| SECTION B: Résumé de la proposition et pertinence de la candidature | |
| Approche Décrivez votre approche unique de ce genre (c.-à-d. un portrait). | (300 mots maximum) |

SECTION C : Calendrier de production**Si votre candidature est retenue, vous pourrez votre horaire en fonction des dates de début et de livraison.*

| Étapes | Temps requis |
|---|--|
| Début du projet | Lundi 15 octobre 2018 |
| Rencontre avec la gagnante ou le gagnant | |
| Recherche | |
| Court rapport (200 mots) détaillant l'approche préconisée et confirmant le calendrier de production | |
| Tournage | |
| Montage | |
| Livraison du montage préliminaire | Au plus tard : le vendredi 23 novembre 2018 |
| Postproduction finale | |
| Livraison de la vidéo, bande-annonce de 30 secondes et photo tirée de la vidéo | Au plus tard : le vendredi 14 décembre 2018 |

SECTION D : Budget (6 500 \$ max., ne pas inclure la TVH, TVP et TPS)

| Étapes de productions | Coûts |
|--|-------|
| Recherche et réalisation | |
| Tournage | |
| Mixage | |
| Montage | |
| Déplacements locaux | |
| Imprévus | |
| Autres | |
| TOTAL (ne doit pas dépasser 6 500 \$) | |

| Section E : Matériel d'appui | |
|---|--|
| <p>2 films ou vidéos (pour chacun, indiquez clairement votre rôle dans la production)</p> | Lien à un site web de partage de vidéos de deux œuvres cinématographiques/ vidéographiques |
| <p>Équipements Une lettre d'engagement du centre de production (les coûts des services et équipements déterminés par le centre de production doivent figurer dans cette lettre) <i>ou</i> Si vous ne souhaitez pas conclure d'entente avec un centre de production, vous devez démontrer que vous possédez toutes les ressources techniques et humaines pour réaliser le projet.</p> | Veuillez joindre la lettre en format PDF, <i>ou</i> expliquer ici. |

Comment avez-vous entendu parler de cette demande de proposition?

Courriel de l'AAMI

Courriel du Conseil des arts du Canada

Médias sociaux du Conseil des arts

Site web du Conseil des arts

Site web de l'AAMI

Ami/collègue

Autre (précisez: _____)

** Note : Toute information sur ce projet est confidentielle, y compris les noms des gagnantes et gagnants, jusqu'à l'annonce officielle en mars 2019. Les réalisatrices et réalisateurs retenus ne connaîtront que le nom de la gagnante ou du gagnant avec qui ils doivent travailler.*

Nous accuserons réception de toutes les propositions soumises par courriel. Si vous ne recevez aucun courriel de notre part dans les 48 heures suivant la soumission de votre proposition, veuillez contacter [Sylvain Laporte](#).

